

COMPTE RENDU
du
Conseil municipal du 27 Juin 2018

Présents : Monique De Smedt, Michel Boismault, Patrice Langlais, Frédérique Huysentruyt, Etienne Binard, Mickaël Baryla, Frédéric Tavernier, Gilles Lourtil, Patrick Lebrun.

Secrétaire de mairie : Sylvie Debruyne

Absents excusés : Christelle Lechaux (pouvoir à Frédérique Huysentruyt), Philippe Chapuis (pouvoir à Michel Boismault), Nicolas Delacour (pouvoir à Monique De Smedt), Florence Binaux Le Clech, François Huet, Martine Zorio

Secrétaire de séance : Mickaël Baryla

Ordre du jour :

- Délibération concernant la maîtrise d'œuvre pour le réaménagement du cœur de village et le réaménagement de l'entrée du hameau d'Archemont
- Questions diverses

Monsieur Patrice Langlais donne lecture du compte-rendu de la réunion d'analyse des offres avec les modifications apportées par les conseillers suite aux différentes remarques.

Suite à la réunion d'analyse des offres, une réunion de négociations a eu lieu avec le bureau d'études EVA, qui a permis de diminuer le taux des honoraires de 3.8% à 3.5% pour un montant estimé de travaux de 420 000 € HT.

Madame le Maire informe les conseiller que les notifications d'attribution des subventions ont été reçues en mairie le 27 juin 2018 pour le Conseil Régional d'Ile de France, et le 18 juin 2018 pour le Conseil Départemental du Val d'Oise.

Délibération concernant la maîtrise d'œuvre pour le réaménagement du cœur de village et le réaménagement de l'entrée du hameau d'Archemont. (Délibération n°34)

Madame le Maire rappelle aux membres du conseil municipal qu'en date du 28 avril 2018 deux annonces ont été passées au BOAMP afin de lancer une consultation pour le choix d'un bureau d'études concernant la mission de maîtrise d'oeuvre pour :

- Annonce n°1 : - le réaménagement de l'entrée d'un hameau du village (stationnement, sécurisation, captage des eaux de ruissellement, noues et fossés) pour un montant de travaux de 91 000 € HT estimé.

- Annonce n°2 : - le réaménagement du coeur du village (mise en accessibilité, sécurisation, captage des eaux de la rue principale) pour une enveloppe de travaux de 328 000 € HT estimé.

Une seule candidature est parvenue dans le délais fixé le vendredi 8 juin 2018 à 18 h 30 pour ces deux annonces.

- Vu l'étude effectuée lors de la réunion d'analyse des offres en date du mercredi 20 juin 2018, il est décidé d'attribuer la maîtrise d'oeuvre au bureau d'études E.V.A (Environnement - Voirie - Assainissement) 24 rue de la Vallée Maria 78630 Morainvilliers.

La rémunération de ce bureau d'études sera de 3.5% sur le montant des travaux.

Le conseil autorise Madame le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier. Voté par 11 pour, 1 abstention et 0 contre

Questions diverses

Pompes assainissement Estreez

Un devis d'un montant de 3 360 € TTC a été adressé par VEOLIA pour le remplacement des 2 pompes situées rue Bernard Dauchez au hameau d'Estreez

Devis accepté à l'unanimité des présents